

La newsletter du commerce du 7^e mars 2022

Lyon7 Rive Gauche <communication@lyon7rivegauche.com>

jeu. 24/02/2022 15:26

À : accueil <accueil@lyon7rivegauche.com>;



La newsletter commerce du 7^e

LYON 7 RIVE
GAUCHE

[Voir ce courriel dans votre navigateur](#)

Enquête restaurateurs Lyon 7e

Afin d'accompagner les restaurateurs dans la mise en œuvre de la [Loi](#)

AGEC qui rendra obligatoire pour tous les professionnels de la restauration la gestion directe de leurs bio-déchets à partir de 2024, **Lyon 7 Rive Gauche** lance une enquête sur les pratiques des restaurateurs du 7^e arrondissement.

L'objectif étant de récolter suffisamment de données pour pouvoir au mieux accompagner les restaurateurs.

La finalité de cette opération sera d'apporter aux restaurateurs les solutions les plus économiques et pratiques pour leur activité.



Vous pouvez participer à cette enquête de deux façons :

- Télécharger l'enquête avec le lien suivant : <https://lyon7rivegauche.com/wp-content/uploads/2022/02/Enquête-restaurants-L7RG-gestion-des-biodéchets-modifié-le-21-février-2022-1.docx>, puis l'envoyer à communication@lyon7rivegauche.com,
- Contactez **Céleste Vignon** : communication@lyon7rivegauche.com / 04 72 73 11 76.

Acceslibre : la 1ère plateforme numérique collaborative sur l'accessibilité des commerces

Le site [acceslibre.info](https://www.acceslibre.info) : kezaiko ?

Au quotidien, il est difficile pour près de 12 millions de personnes en situation de handicap en France de savoir si un établissement recevant du public (ERP) leur est accessible avant de s'y rendre. *(« Il n'y a aucune info valable sur internet. Je suis toujours obligé d'appeler. Quand c'est possible... » Stéphane, utilisateur en fauteuil roulant)*

Acceslibre est un service numérique du Ministère de la Transition écologique renseignant les données d'accessibilité des établissements recevant du public : restaurants, commerces, cinémas...

L'objectif ? Permettre à tous les usagers, quel que soit leur handicap, de savoir si un établissement leur est accessible, et, in fine, pouvoir organiser une sortie comme n'importe qui !

Vous voulez d'avantage d'info ? Acceslibre vous propose deux webinaires :

- **Le lundi 28 février de 15h30 à 16h30**
- **Le mardi 1^{er} mars de 9h30 à 10h30.**

Au programme : présentation de la plateforme, accompagnement à l'utilisation, réponse aux questions.

[Inscrivez-vous au webinaire ici](#)

[Pour créer votre fiche sur acceslibre en 5 min chrono, c'est par ici !](#)

Sortie de l'édition 2022 du Guide du Commerce de Lyon 7^e

L'édition 2022 du **Guide du Commerce de Lyon 7^e** est parue en janvier (papier et numérique). Pour mémoire, ce guide gratuit et édité chaque année à 30 000 exemplaires a pour objectif d'illustrer la diversité commerciale, artisanale et culturelle de l'arrondissement en facilitant la vie des habitants, utilisateurs, salariés, étudiants et curieux du territoire.

Avec cette 14^e édition, nous avons souhaité mettre en avant les 3 commerçants ayant récolté le plus de votes lors de l'exposition photo **Lyon 7 Expo Commerce** :

1. [La mécanique des fluides](#)
2. [Imaginarium game](#)
3. [Day by Day](#)

Parmi les nouveautés de cette édition figurent notamment une nouvelle rubrique : **pizzérias**.



Parmi les nouveautés de cette édition figurent notamment une nouvelle rubrique : **pizzerias**.

Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire un encart publicitaire pour l'**édition 2023** (différents formats d'encarts sont disponibles : 1/3 de page, 1/2 page, 2/3 de page). Pour mémoire, ces différents encarts publicitaires servent à financer ce guide. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 04 72 73 11 76 ou sur accueil@lyon7rivegauche.com.

ZFE (Zone à Faibles Emissions) et aides pour les professionnels

La zone à faibles émissions (ZFE) s'applique **aux véhicules professionnels destinés au transport de marchandises les plus polluants** depuis le 1^{er} janvier 2020. Elle interdit la circulation et le stationnement des véhicules destinés au transport de marchandises Crit'air 3, 4, 5 (et non classés) dans un périmètre qui comprend **Lyon, Caluire** et les secteurs de **Villeurbanne, Bron et Vénissieux** situés à l'intérieur du périphérique Laurent Bonnevey. Les commerçants et artisans du 7^e sont donc concernés par ce dispositif. Nous souhaitons partager avec vous le calendrier du déploiement du dispositif ainsi que les différentes aides de la Métropole pour changer de véhicule(s).

La Métropole de Lyon a ajusté son dispositif d'aides pour mieux accompagner des entreprises et associations à convertir leur flotte de véhicules anciens vers des modèles plus propres.

Aides à l'achat de véhicules propres

- Aide de 1000€ pour remplacer un véhicule polluant par un véhicule propre – cette aide peut déclencher une surprime de 1000€ de l'Etat pour les entreprises installées dans la ZFE ;
- Augmentation de l'aide à l'achat d'un triporteur électrique (3000€) et d'un triporteur classique (1000€). Cette aide est aussi accessible pour l'achat des vélos-cargos et des remorques à assistance électrique et mécanique ;
- En complément des aides de l'Etat, nouvelle aide pour la conversion des moteurs thermiques vers de l'électrique ou du GNF (opération « retrofit ») : 3000€ pour un véhicule utilitaire léger et 6000€ pour un poids lourd).

ZFE : Le dispositif pro de la Métropole (cumulable avec les dispositifs d'Etat)

	100 % GNV - GNL	100% Electrique	100% Hydrogène
Poids Lourds > 3,5T Neuf et Occasion	10 000 €	10 000 €	13 000 €
Véhicules utilitaires légers < 3,5 T Neuf et Occasion	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Retrofit			
Poids Lourds > 3,5T	6000€	6000€	
Véhicules utilitaires légers < 3,5 T	3000€	3000€	
Vélo-cargo électrique (2,3,4 roues) ou remorque à assistance électrique Neuf et Occasion		3 000 € <small>(Dans la limite de 60% du coût d'achat TTC)</small>	
Vélo-cargo mécanique (2,3,4 roues) ou remorque sans assistance électrique Neuf et Occasion		1 000 € <small>(Dans la limite de 60% du coût d'achat TTC)</small>	

Des dérogations possibles

La Métropole de Lyon peut fournir des dérogations afin de permettre à des professionnels de continuer à

circuler dans la ZFE :

- Certaines **dérogations entrent en vigueur automatiquement** et sont valables jusqu'à fin 2022, notamment pour les *véhicules frigorifiques* ;
- Les **autres dérogations, dites individuelles**, doivent faire l'objet d'une démarche de demande de dérogation par le propriétaire de chaque véhicule concerné ; elles sont valables maximum 12 mois, renouvelables une fois – c'est le cas des véhicules utilisés dans le cadre d'une manifestation exceptionnelle, des *véhicules d'approvisionnement des marchés* et des *AMAP/circuits courts*.

En complément :

Toutes les aides et dérogations sont consultables [à ce lien](#) ;

Les demandes de dérogations doivent être effectuées sur la [plateforme Toodego](#) ;

Forum jobs d'été 2022



En 2022, le forum se déroulera le **Judi 14 avril à l'hôtel de ville de Lyon, de 10h à 18h.**

Cet événement s'inscrit dans une dynamique nationale et régionale, relayée par le réseau information jeunesse et des structures locales sur tout le territoire de la métropole.

200 jeunes étaient venus lors de la dernière édition en présentiel en 2019 et ont ainsi pu accéder à des jobs dans de nombreux secteurs d'activités. Le prérequis pour les entreprises est de proposer sur la période estivale (juin-octobre).

- Les entreprises qui ont **moins de 10 offres d'emploi** à proposer peuvent saisir leurs annonces sur : <https://lyon.info-jeunes.fr/deposer-une-annonce>.
- Les entreprises qui ont **plus de 10 offres d'emploi** à proposer peuvent s'inscrire via : <https://ptfks8af1db.typeform.com/forum-jobsdete> (inscription possible jusqu'au 28 mars 2022).

Pour info :

- Un site web ressource et gratuit pour diffuser vos annonces : info-jeunes.fr / Les sites info-jeunes comptabilisent plus de 725 000 visiteurs/an dont plus de 260 000 visites durant la période jobs d'été !
- Un pôle conseil pour sensibiliser les jeunes au droit du travail, au décryptage des annonces et aux techniques d'entretien : des jeunes motivés et préparés.

E-shop de Lyon 7 Rive Gauche

Dans le cadre de l'accompagnement des commerces du territoire, [Lyon 7 Rive gauche](#) avait créé l'année dernière sur son site internet [un onglet](#) qui regroupait les commerces du 7^e, qui le souhaitait, sur une plateforme E-shop.

Commerces & E-Shop

Tous Alimentaire / Boissons / Thés Artisans Beauté / Cosmétiques / Bien-être Fleuristes Jeux / Loisirs Librairies Livraison Pâtisseries Pizzerias
Puériculture Restaurants / Traiteurs Restaurants du Monde Restauration Rapide Vente à emporter Vêtements / Accessoires



Le Suprême Lyon



Atelier DKP



Max Call

Aujourd'hui, notre dispositif **compte 229 commerces**, regroupant plusieurs activités différentes (commerces alimentaires, beauté, artisans, restaurants, fleuristes, ect...). Chaque commerce dispose sur cet onglet : d'une photo du commerce ou son logo, de ses coordonnées téléphoniques et un e-mail de

contact ainsi qu'un lien menant à son site Internet ou à sa page Facebook le cas échéant. Cette **vitrine digitale** des commerces du 7^e arrondissement permet aux commerçants d'acquérir de la **visibilité**.

Si vous voulez en faire partie, nous vous invitons à nous communiquer votre demande à l'adresse mail suivante **communication@lyon7rivegauche.com**.

Pour tout ajout ou modification, vous pouvez nous envoyer un mail sur **la même adresse**.



Notre adresse postale est :

Palais de la Mutualité - 1 bis place Antonin Jutard 69003 Lyon

T. 04 72 73 11 76

accueil@lyon7rivegauche.com

Vous souhaitez modifier la façon dont vous recevez ces e-mails ? Vous pouvez [mettre à jour vos préférences](#) ou vous [désabonner de cette liste](#) .

This email was sent to accueil@lyon7rivegauche.com

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

mcv · Palais de la Mutualité · 1 bis place Antonin Jutard · LYON (69) 69007 · France

